

Contrat d'engagement 'Fruits'

En complément de l'offre en Légumes, nous vous proposons un contrat Fruits pour valoriser les plantations fruitières de l'entreprise ; l'entreprise ne pouvant pas fournir toute l'année et la production fruitière étant aléatoire, nous proposons de compléter notre propre production par celles de collègues voisins en production biologique selon le calendrier prévisionnel ci-dessous. De plus, pour diversifier le panier Fruits, des produits d'autres régions de production seront en complément dans le panier.

Le contrat est passé entre l'entreprise Terre Activ' et le partenaire consommateur, pour l'approvisionnement hebdomadaire en fruits durant l'année d'abonnement 2019-20.

Entre Terre Activ'

Et l'adhérent

Adresse

.....

Tél

Mail

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP, à savoir :

Engagements du maraîcher partenaire :

- distribuer durant l'abonnement des fruits de qualité, frais, de saison et de sa ferme ou de collègues producteurs de fruits biologiques en indiquant la provenance.
- être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, accueillir chaque adhérent sur sa ferme pendant la saison d'engagement.
- mettre en œuvre un système de production robuste face aux aléas de production
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- adopter des pratiques et des méthodes respectueuses des sols, de la biodiversité et de l'environnement, conformément, à minima, au cahier des charges de l'agriculture biologique.

Engagements de l'adhérent :

- adhérer au Collectif Potager de Niederbronn, association partenaire du producteur et être à jour de cotisation.
- s'abonner au panier parmi les choix proposés ci-après.
- partager les risques liés aux aléas de production
- gérer le partage éventuel de son panier, ses retards et absences (vacances, déplacements...) aux distributions, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de non prise de panier. L'adhérent s'engage également à prévenir d'avance la personne qui assure la distribution que son panier sera chercher par une tierce personne ou à défaut qu'il pourra être partagé entre les autres adhérents.
- veiller au bon fonctionnement de la distribution (prévoir caisses ou sacs pour les fruits)
- participer aux réunions et activités de l'association proposées en partenariat avec le producteur.

Dates et horaires des distributions hebdomadaires : mardi de 18h30 à 19h30

Lieu : Préau de l'Ecole maternelle du Petit Pont (10 avenue de la Libération) à Niederbronn les Bains

Choix de l'abonnement :

Saison	Printemps	Eté	Automne-hiver	
Période	30 avril au 25 juin 2019	2 juillet au 24 septembre 2019	1 octobre 2019 au 24 mars 2020	
Nombre de paniers	4 paniers à 10€	13 paniers à 10€	13 paniers à 10€	
Coût de la saison d'abonnement	40 €	130 €	130 €	Coût total de l'abonnement
L'adhérent coche la/les saison(s) d'abonnement				

Choix de la modalité et du moyen de paiement :

Saison	Modalité de paiement de l'abonnement	Coût en Euros	Date de règlement	Moyen de paiement	
				Chèque	Virement bancaire (voir RIB au bas de la page)
Printemps	Totalité	40	01/05/19		
	Mensualités	20	01/05/19		
		20	01/06/19		
Eté	Totalité	130	01/07/19		
	Mensualités	50	01/07/19		
		40	01/08/19		
		40	01/09/19		
Automne-hiver	Totalité	130	01/10/19		
	Mensualités	30	01/10/19		
		20	01/11/19		
		20	01/12/19		
		20	01/01/20		
		20	01/02/20		
		20	01/03/20		
Complète	Totalité	300	01/05/19		
	En 10 mensualités	30	De mai 2019 à février 2020		

Fait à

Le

Nom et signature de l'adhérent

Nom et signature du producteur

Contact producteur : jean.becker83@wanadoo.fr, Jean Becker tél : 06 74 32 46 19

Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

IBAN							BIC
FR76	1470	7500	6531	8216	0744	287	CCBPFPPMTZ
Banque		Guichet		N° de compte		Clé RIB	
14707		50065		31821607442		87	

GAEC TERRE ACTIV'
24 ROUTE DE HAGUENAU
67340 INGWILLER

P



Domiciliation
CA AGRICOLTAIRE COLMAR